

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 7 MARS 2018

COMPTE RENDU

### ORDRE DU JOUR:

- Conseil d'administration du 11 décembre 2017: validation du compte rendu.

### INFORMATIONS:

Etat d'avancement des actions 2018 du CAUE :

- Accompagnement des projets locaux
- Urba-sessions
- Les bons plan(t)s
- Les paysages forment la jeunesse
- Ateliers (d'architecture, urbanisme et environnement) hors les murs
- VIL'LAB de caractère
- Concours d'idées en Architecture, Urbanisme, Environnement
- Un hall d'accueil du CAUE grand ouvert aux partenariats
- Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels

Point sur les actions de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes

### DECISIONS:

- Ateliers « hors les murs » et « les paysages forment la jeunesse » : recherche de financements européens
- Elaboration du module « paysage » du dispositif destination TEPOS : partenariat avec l'association Paysage d'Après Pétrole
- Budget CAUE 2018 : orientations
- Questions diverses.

Le 7 mars 2018 à 12 heures, le Conseil d'administration s'est réuni au CAUE - 2 bis, avenue de l'Europe Unie à Privas.

### ASSISTAIENT À LA RÉUNION:

Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Christine FOUR, conseillère départementale, adjointe au maire de Cheminas

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Eric DALUZ, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Hervé OZIL, maire de Lagorce

Barbara TOUZOT, plasticienne

Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France. UDAP de l'Ardèche

Conseil d'administration du 7 mars 2018



Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche  
Gilles MARTINEAU, représentant la Chambre d'agriculture  
Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche, maire de Saint-Vincent-de-Barrès  
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage  
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture  
David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche  
Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche  
Luc BOUSQUET, directeur recherche et partenariats, École nationale supérieure d'architecture de Lyon

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION:

Équipe du CAUE de l'Ardèche:  
Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE  
Isabelle BARUT, secrétaire assurant le secrétariat de séance  
Wesley BAUDEZ, infographiste  
Sabine GUIDUBALDI, chargée d'études, architecte  
Vincent LHERM, chargé d'études, architecte  
Corinne MARZIN, comptable  
Fabienne MELINE, chargée d'études, paysagiste  
Séverine MONDINO, documentaliste, chargée de communication  
Hélène PAGE, chargée d'études, urbaniste  
Myriam VAUTHIER, chargée d'études, architecte-urbaniste

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

Sylvie DUBOIS, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, adjointe au maire de Villeneuve-de-Berg  
Brigitte ROYER, conseillère départementale, maire d'Arras sur Rhône  
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale, maire de Guilhaud-Granges  
Albert GRENIER, directeur de la direction départementale des territoires  
Lionel ROBERT, représentant la Chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme  
Silvain NYSIAK, représentant la Chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme (suppléant)  
Franck CALTABIANO, adjoint à la mairie de Privas en charge de l'environnement, de la promotion de la ville et du cadre de vie  
Jean-Luc FLAUGERE, président de la Chambre d'Agriculture  
Anaïs PIOLET, chargée d'études urbaniste, représentante du personnel  
Julie COTTIER, chargée des liens Département/CAUE au Conseil Départemental

La Présidente remercie les membres du Conseil d'administration de leur forte présence et de leur implication dans la structure. Elle remercie aussi les chefs de projets au sein de l'équipe, qui vont présenter les actions validées du plan d'orientation, et identifier des administrateurs afin de les accompagner dans la mise en œuvre des actions.

**Conseil d'administration du 11 décembre 2017: validation du compte rendu.**

**Le compte rendu du 11/12/2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

## **INFORMATIONS :**

### **Etat d'avancement des actions 2018 du CAUE :**

Un diaporama des différentes actions est présenté aux administrateurs.

#### **- Accompagnement des projets locaux**

Fabrice DI RUSSO présente les sept projets d'accompagnement de ce début d'année. On est dans le rythme des années antérieures avec un léger tassement qui se fait sentir, sans doute dû à la prochaine fin des mandats. Le montant total des accompagnements est à ce jour de 35 500 euros. Le CAUE travaille avec une intercommunalité, celle des Gorges de l'Ardèche. Les projets se situent en différents points géographiques, entre autres : la vallée du Rhône avec le Teil (contrat de ville) et Charmes sur Rhône, le plateau avec Montselgues (extension d'un gîte communal), le sud avec la base départementale de Salavas,

C'est une vision partielle de l'activité des salariés du CAUE qui au delà de ces projets, travaillent sur des conventions signées avec d'autres communes et intercommunalités les années antérieures.

#### **- Urba-sessions**

Hélène PAGE précise que l'avant – programme des Urba sessions 2018 est établi et a été diffusé : trois Urba sessions sur un format journée, et trois Urba flash de courte durée en soirée. La prochaine se tiendra fin avril début mai sur la signalétique et la publicité.

En juin, deux sessions sont prévues: une sur les espaces publics avec là aussi un travail avec nos partenaires locaux pour intervenir sur cette formation, et une Urba flash sur la biodiversité et l'urbanisme avec la question de la nature en ville. Pour cela le CAUE s'est rapproché de la LPO avec une action sur la ville de Privas qui s'est inscrite dans la démarche régionale trame verte et bleue.

En septembre, le volet économique sera abordé avec les ZAE mais aussi les petits commerces. Potentiellement la CCI pourrait intervenir.

En octobre aura lieu une Urba flash sur le patrimoine rural: seront abordées les questions du petit patrimoine bâti, de la pierre sèche, du patrimoine agricole et des questions réglementaires qui peuvent se poser. Le CAUE se rapprochera de la Chambre d'Agriculture.

En novembre se tiendra une Urba session sur énergie et urbanisme, à l'échelle du grand paysage mais aussi du bâti.

Est précisé que l'on peut encore élargir le public de ces formations, et qu'elle aurait besoin d'un administrateur référent du CAUE, (comme le fait le PNR avec toujours la présence d'un élu du Conseil d'administration) pour l'ouverture de ces Urba sessions.

#### **- Les bons plan(t)s**

Fabrice DI RUSSO rappelle que c'est une action très importante. Par rapport à 2017, la nouveauté est de montrer des réalisations ardéchoises et les diffuser à l'ensemble des communes. Le groupe d'experts identifierait au printemps des réalisations ayant valeur d'exemple, l'été des outils de communication seraient créés qui seraient présentés en fin d'année lors de la cérémonie au Département.

DP

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

Des fiches actions vont être téléchargeables prochainement, afin que les communes puissent s'inspirer de réalisations intéressantes. Une quarantaine de collectivités sollicitent le CAUE pour que le groupe d'experts visite leur commune dans le cadre du concours paysage et cadre de vie. Dominique PALIX encourage les administrateurs à venir participer à la journée au Département pour se rendre compte des réalisations effectuées par les communes, c'est un temps d'échanges fort entre élus/techniciens.

#### - Les paysages forment la jeunesse

Le but était de travailler avec le jeune public et notamment les scolaires afin de les acculturer aux questions de paysage, de qualité architecturale et d'urbanisme. Il s'agit aussi de retisser les liens avec l'Education Nationale. Le projet se structure, en lien avec le PNR, le service culture du Département CANOPE (bras armé de l'Education National pour les outils utilisés par les enseignants) et la DRAC. Quatre collèges sont ciblés : Privas, Aubenas, Le Cheylard et Annonay. Adeline FRANTZ qui représente l'Education nationale au sein de notre CA est mobilisée sur ce sujet et c'est avec elle que cette action se construit. L'objectif est de se projeter sur 3 ans sur ce projet là, et de faire du sur-mesure en fonction des programmes pédagogiques afin de sensibiliser les collégiens. L'enveloppe financière est dimensionnée sur 3 ans sur les quatre collèges.

#### - Ateliers (d'architecture, urbanisme et environnement) hors les murs

Vincent LHERM, architecte, présente cette action qui concerne les étudiants de l'enseignement supérieur. Le CAUE accueille quatre écoles d'architecture avec un partenariat très fort avec le PNR : Clermont Ferrand, Grenoble en binôme avec l'école d'urbanisme de Paris, Lyon et Nancy.

Sur cette action, le CAUE est coorganisateur et expert à travers sa connaissance du territoire. A terme deux écoles seront accueillies par an.

La question est : que fait-on en territoire rural en terme de maîtrise d'œuvre ? C'est une mise en condition réelle. Sur place les étudiants rencontrent beaucoup d'acteurs, des habitants, c'est une méthode participative.

- L'école de Clermont Ferrand

Elle est accueillie sur le territoire de la Communauté de communes de Berg et Coiron, à priori Mirabel et Villeneuve de Berg, mais les étudiants sont libres et vont parcourir le territoire. Le programme est en train d'être bouclé car ils arrivent dans 10 jours. Ils sont 20 étudiants de L3. Ils vont travailler sur les notions de centre bourg, de l'habitat, de patrimoine et de la transition énergétique. Ils feront une restitution locale en juin.

- L'école de Grenoble en binôme avec l'école d'urbanisme de Paris

En cours de préparation, l'action se déroulera à partir de septembre. Ce sont des étudiants en Master qui travailleraient sur le territoire de la CAPCA. Réunion prochaine CAUE, PNR, communes concernées, CAPCA et professeurs dans 10 jours. Les communes pressenties seraient Coux et St Cierge la Serre.

- L'école de Lyon

Cela concerne le territoire de val de Ligne. Les étudiants travaillent sur les communes de Laurac, Prunet, Rocher et Tauriers sur la thématique « stratégies pour la biorégion ». Les étudiants viennent de manière régulière sur le territoire. Une restitution sera faite en juin.

- L'école de Nancy

Une dizaine d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année de Master qui travaillent sur Ailhon et St Andéol de Vals. Ils ont fait une semaine d'immersion dans le sud Ardèche en février, et une restitution faite à la communauté de communes. Leur diplôme sera jugé en mai, ils reviendront en octobre pour échanger avec les habitants et les élus.

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Luc BOUSQUET tient à remercier le CAUE et le Département. L'Ardèche est un territoire d'accueil important et un terrain favorable pour l'immersion des étudiants. De nombreuses écoles d'architecture sont ainsi présentes en Ardèche qui font souvent partie du réseau ERPS. L'école d'architecture de Lyon a apprécié que le CAUE mette en place une convention à Largentière. Le fait que les étudiants viennent sur un terrain déjà connu permet de gagner du temps en analyse. Pour les enseignants c'est une garantie et les élus en tirent un meilleur profit. Pour la communauté de communes du Val de Ligne, ce travail s'étire sur 3/4 ans. Le CAUE continuera d'aider les élus quand les étudiants seront partis

L'année prochaine ce sera les 10 ans du réseau ERPS, l'école de Lyon organisera les rencontres, à cette occasion ce sera important de valoriser l'implication du CAUE. Il faudra venir témoigner dans le cadre d'interventions ou de colloques.

Vincent LHERM ajoute qu'il serait opportun d'avoir un temps de partage, entre ces différents étudiants d'horizons divers. On pourrait élargir les formations accueillies.

Fabrice DI RUSSO souligne la réflexion à avoir pour orienter les étudiants sur tel ou tel secteur ardéchois. Il doit y avoir une dynamique de mobilisation du CAUE pour faire travailler les étudiants au plus près de la réalité du terrain.

Dominique PALIX demande que quelques élus membres du CA s'impliquent dans cette action.

Robert ROUX ajoute que le CAUE doit communiquer sur cette action auprès des élus ardéchois et notamment ceux de la montagne ardéchoise.

Vincent LHERM ajoute que le CAUE a été en contact avec la commune de St Martial et le devenir de la ferme de Flotte.

## - VIL'LAB de caractère

Myriam VAUTHIER, présente cette action qui consiste à former des étudiants stagiaires pour travailler sur la démarche des villages de caractère. L'objectif est de porter un regard différent sur ces villages. Différent car : extérieur à l'Ardèche, pluridisciplinaire, neuf car c'est une nouvelle génération d'étudiants et qui fait référence dans le domaine de la formation et de la recherche, exprimé in situ et prospectif.

Le stage commence le 26 mars et finit le 20 juillet.

Les 4 villages identifiés comme territoires de projets, sont : Meyras, Jaujac, Thueyts, Antraigues sur Volane.

Les étudiants ont un atelier de travail sur site à Thueyts dans l'ancien centre multimédia. L'hébergement est pris en charge par les communes du territoire de projets.

Dominique PALIX précise que l'an prochain les villages se situeront au nord ou au centre du Département en restant concentrés géographiquement.

Fabrice DI RUSSO ajoute que la démarche est portée par l'Agence de Développement Touristique (ADT). Le choix des quatre premiers villages a été fait par elle et les responsables des villages de caractère.

L'équipe se compose de 7 étudiants aux profils très divers et complémentaires. Fabrice DI RUSSO précise que le recrutement a été étendu au territoire national, ont été reçues environ 130 candidatures.

Luc BOUSQUET félicite le CAUE de l'énorme apport de ces travaux interdisciplinaires qui vont avoir lieu dans un même temps au même endroit, et attend avec impatience la production et l'effcience qui va en découler.

Dominique PALIX remercie les membres du CA qui ont validé le projet.

Myriam VAUTHIER précise que les étudiants ont des livrables différents selon leurs formations. Les attendus sont :

- Un diagnostic de territoire, l'élaboration d'une stratégie d'actions, et le développement de projets opérationnels.

Conseil d'administration du 7 mars 2018





- Un examen et une grille d'évaluation de la charte des villages de caractère.

Paul SAVATIER, maire de St Vincent de Barrès, l'un des 20 villages de caractère, remercie le CAUE de cette action. Plus de la moitié des villages de caractères étaient intéressés pour 2018. C'est bien que la démarche se fasse in situ et avec les habitants, chaque village apportant quelque chose à cette démarche villages de caractère.

Dominique PALIX précise qu'une subvention à hauteur de 30 000 euros, de fonds européens a été demandée, et que la réponse doit être apportée demain.

Robert ROUX demande s'il y aura des temps de restitution. Fabrice DI RUSSO précise que des temps de restitution aux élus et aux acteurs voisins des 4 villages auront lieu pour que les idées diffusent. Tous les ans une évaluation ADT/CAUE/élus de cette action sera organisée.

## - Concours d'idées en Architecture, Urbanisme, Environnement

Sabine GUIDUBALDI, présente cette action. C'est un partenariat fort avec ERPS qui renforce le lien avec le monde de la recherche mais aussi avec les acteurs territoriaux pour leur montrer leur territoire sous un angle novateur.

Le concours porte sur 2 grandes thématiques : la revitalisation des centres bourgs et la transition énergétique. C'est une réponse économique qui est attendue du concours.

Les terrains d'études pressentis croisent 2 demandes, celle du réseau ERPS : en-dehors des circuits touristiques et des flux de la métropolisation et celle du CAUE : secteurs où le CAUE est moins présent.

Les 4 communes proposées sont : St Victor, Le Cheylard, St Cirgues en Montagne et Ste Marguerite Lafligère.

Chaque support de terrain est différent.

Les étudiants interdisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes) viendront en résidences deux fois, espacées afin de permettre la maturation du projet. A l'équipe pourraient être associés un praticien plus confirmé et un chercheur. Six personnes maximum par équipe pour chaque site.

Une première visite des 2 sites du sud est prévue ce vendredi.

Fabrice DI RUSSO précise que ce concours d'idées est en phase opérationnelle, c'était un concours interdépartemental au début, car lié à une convention massif central. Il faudrait que ce projet ait un label massif central même si les 2 autres CAUE concernés ne peuvent pas se mobiliser suite à des difficultés de fonctionnement.

Un film pourrait être réalisé, avec le centre documentaire de Lussas. Il y aura une restitution de ce concours et une information à ce sujet.

Francis DOUILLET demande si ce concours aboutit à des réalisations concrètes.

David GRIMAUD pointe l'effort de communication auprès du grand public qui doit être fait de toutes ces actions, dans la mission de sensibilisation incombant au CAUE.

Hervé OZIL souligne que la communication sur ce concours doit être grand public.

Luc BOUSQUET ajoute que Lussas est une ressource pour un film documentaire à activer, il y a un enjeu important.

## = Un hall d'accueil du CAUE grand ouvert aux partenariats

Séverine MONDINO, documentaliste, chargée de communication, présente cette action. L'objectif est d'accueillir des expositions afin de (re)créer du lien avec nos partenaires, associations départementales et artistes. L'appel à partenariat lancé reprenait les grandes thématiques du plan d'orientation : revitalisation des centres bourgs, les paysages comme œuvre du vivre ensemble et

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

paysages et transition écologique et une 4<sup>ème</sup> approche qui était de porter un regard décalé sur les lieux de quotidien.

Pour choisir les candidatures le CAUE a sollicité le CA, Barbara TOUZOT et Isabelle DESCOURS ont contribué à analyser les propositions.

Quatre propositions sont soumises à la validation du CA :

En avril : Les ponts d'Ardèche, exposition des archives départementales.

En mai-juin : Le collectif Bivouac qui a répondu sur les espaces publics, ils ont travaillé sur la revitalisation du centre bourg de Lanas et notamment la mise en œuvre d'une démarche participative sur l'espace public.

De juillet à septembre : Un collectif de photographes, Transit, propose une expo de terres à terres. Des photos sur les habitants atypiques, les habitats mobiles, le paysage particulier de Bugarach commune audoise, et l'aménagement du littoral avec la frontière tenue de l'espace naturel.

D'octobre à novembre : Le collectif Paysages d'après pétrole qui a travaillé sur les paysages et la transition énergétique, présente des expériences dans différentes communes françaises.

Dominique PALIX propose que le CA approuve le choix du jury.

Paul SAVATIER ajoute que le PAH a une exposition sur les ponts et une autre sur le paysage.

Fabrice DI RUSSO ajoute que ces 4 expos jalonnent l'année 2018 et permettent un travail de communication en amont et seront liées à des conférences ou des actions du CAUE telles les urbanisations par exemple.

## - Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels

Séverine MONDINO présente le sujet.

L'objectif est de porter un regard décalé et scientifique sur des espaces ordinaires.

La proposition porte sur les ronds-points. Lieu ou non-lieu pour certains, qui banalise le paysage.

Barbara TOUZOT aimerait voir une structure sur chaque rond point.

Fabrice Di RUSSO précise que le rond point est d'abord la structure fonctionnelle. Mais que se passe-t-il aujourd'hui en Ardèche au cœur de ces ronds points? Comment les utilise-t-on ? Il s'agirait de faire un inventaire participatif de ces lieux afin de solliciter le grand public sur la perception qu'il en a.

David GRIMAUD s'interroge sur ce choix, il trouve ce terrain très peu fertile. Fabienne MELINE souligne l'enjeu sociologique, de représentation, de vitrine, des ronds points.

Myriam VAUTHIER, ajoute que les ronds points sont un poids symbolique dans l'aménagement d'une commune.

Cette action se déroulerait en 3 temps :

Mai/août : un inventaire participatif et photographique ouvert à tous

Septembre/décembre : une analyse avec l'apport d'acteurs à l'échelle locale et de chercheurs

Avril : une restitution artistique pour un nouvel usage des ronds-points

Dominique PALIX précise que toutes ces actions s'articulent autour du temps de travail des salariés du CAUE, à ce propos un temps de travail supplémentaire de 0,30% de la masse salariale avait été validé dans le plan d'orientation soumis au dernier CA. C'est Amaël Raphaneau qui en juin ou en septembre travaillera 30% de plus qu'actuellement.

Dominique PALIX remercie les administrateurs et le personnel, elle est très fière du travail accompli sur 2017 et ce début d'année 2018. Les chefs de projets de l'équipe sont invités à quitter la réunion.

## Point sur les actions de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes :

Ce point est reporté au prochain CA du 25 avril.

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

## **DECISIONS :**

**Ateliers « hors les murs » et « les paysages forment la jeunesse » : recherche de financements européens.**

Ces deux actions sont prévues dans le cadre du projet d'orientation 2018-2020 du CAUE (fiches action 9 et 13). Toutes deux nécessitent l'implication d'un partenariat territorial à travers notamment la mobilisation du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la recherche de financement Leader Ardèche3.

Au sein de la convention cadre de coopération signée le 13 décembre 2016 avec le Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche, il est inscrit que le CAUE et le Parc s'engagent conjointement à mettre en place des actions de sensibilisation pour assurer la qualité des paysages, ainsi qu'à réaliser un programme d'actions avec le Ministère de l'Education Nationale.

Ces deux actions, co-pilotées par le CAUE et le Parc, contribuent à la tenue de ces engagements.

Concernant la recherche des financements européens Leader Ardèche 3, il est proposé un mode opératoire basé sur les principes et conditions suivantes :

- une maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (afin notamment de limiter, pour le CAUE, les contraintes administratives et le portage de trésorerie),
- une participation financière du CAUE identifiée comme contrepartie nationale et permettant d'appeler les crédits européens Leader,
- une éligibilité géographique pouvant couvrir toute l'Ardèche (dans l'hypothèse où l'action se déroule majoritairement sur le territoire Leader Ardèche3),
- pour « Les paysages forment la jeunesse », une dépense globale de 50 000 € pour une participation financière du CAUE à hauteur de 20 000 € maximum,
- pour « Les ateliers hors les murs », une dépense globale de 39 000 € pour une participation financière du CAUE à hauteur de 15 000 maximum.

**Dans les conditions sus évoquées, il est proposé de donner mandat à la Présidente du CAUE pour signer toutes les pièces et documents administratifs nécessaires à la réalisation des deux actions.**

**Cette autorisation est votée à l'unanimité des membres présents**

**Elaboration du module « paysage » du dispositif destination TEPOS : partenariat avec l'association Paysage d'Après Pétrole**

Destination TEPOS (Territoires à énergie positive) est une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition par les collectivités territoriales et les acteurs locaux. Cette méthode est utilisée par les territoires concernés et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le domaine de la transition énergétique.

En Ardèche, des outils opérationnels issus de Destination TEPOS sont notamment proposés, sous forme de « jeux sérieux », par l'ALEC et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche depuis quelques années.

Un travail est engagé, à l'échelon national, pour compléter ces outils d'un module « paysage ».

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr



Différents organismes (collectif Paysage d'Après Pétrole, Négawatt, Solagro...) sont mobilisés sur le projet, qui amènent chacun une compétence spécifique.

Au regard :

- des thématiques prioritaires définies par le CAUE de l'Ardèche dans son projet d'orientation 2018-2020, notamment « présenter le paysage comme œuvre du vivre ensemble » et « accompagner la transition écologique à toutes les échelles »,
- d'une sollicitation du collectif Paysage d'Après Pétrole pour intégrer le CAUE à la démarche (en transparence avec la FNCAUE et l'URCAUE AURA),
- de l'intérêt d'expérimenter le module paysage en Ardèche, à l'échelle intercommunale et en partenariat avec la nouvelle ALEC.

Il est proposé de conventionner avec le collectif Paysage d'Après Pétrole pour un partenariat sur ce projet aux principales conditions suivantes :

- mobilisation d'un salarié CAUE pour participer et s'impliquer durablement dans le groupe de travail (9 jours maximum) sur 2018,
- prise en charge par le collectif PAP d'éventuels frais de déplacement du salarié CAUE,
- expérimentation du module « paysage » auprès des collectivités volontaires en Ardèche,
- Mise à disposition gratuite de l'exposition Paysage d'Après Pétrole pour le CAUE de l'Ardèche,
- valorisation, en termes de communication, du partenariat PAP-CAUE de l'Ardèche.

**Dans les conditions sus évoquées, il est proposé de donner mandat à la Présidente pour signer cette convention.**

**Les membres du Conseil d'administration à l'unanimité valident cette proposition.**

**L'idée est que le CAUE en lien avec la FNCAUE et l'URCAUE puisse dégager du temps salarié (9 jours) pour pouvoir alimenter cette réflexion, et affiner cet outil expérimenté en Ardèche avant d'être diffusé à l'échelon national.**

**Les membres du conseil d'administration valident ce temps salarié.**

## Budget CAUE 2018 : orientations

Les charges sont classées en catégories : fonctionnement, programme actions et personnel.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 164 606 euros en tenant compte des 1% lié à l'inflation.

Les dépenses liées au personnel s'élèvent à 632 000 euros : évolution annuelle par rapport au point d'indice, et l'augmentation du 0,3 ETP évoqué plus haut.

Les dépenses liées au programme d'action s'élèvent à 90 000 euros, conformes au cadrage validé du projet d'orientation.

**Le montant total des dépenses s'élèverait à 886 606 euros**

Francis DOUILLET fait remarquer la forte augmentation par rapport au montant 2017 (795 080 euros).

La Présidente explique que cela est du aux actions du plan d'orientation.

En ce qui concerne les recettes :

On retrouve la taxe d'aménagement pour 600 000 euros.

Le montant de la taxe répartie entre ENS et CAUE est communiqué régulièrement par le Département.

Fabrice Di RUSSO précise qu'une convention financière lie le CAUE et le Département. Le montant cible est de 600 000 euros, avec un minimum (-10%) si la taxe d'aménagement arrivait à diminuer

Conseil d'administration du 7 mars 2018

fortement, et une potentielle augmentation (+10%) dans le cas contraire. Les simulations jusqu'en 2020 ne montrent guère d'évolution. Ces 600 000 euros s'apparentent à un « forfait » dont le CAUE s'est servi pour bâtir le plan d'orientation 2018/2020.

Dominique PALIX souhaite que le CAUE prenne attache avec le service communication du Département, c'est une forme de soutien logistique, idem pour les véhicules, le CAUE a intégré le parc du Département.

On retrouve les conventions d'accompagnement des collectivités pour un montant de 75 000 euros, les subventions des actions pour un montant de 37 500 euros, des actions et des petites recettes de formations.

**Le montant total des recettes s'élèverait à 886 606 euros.**

Fabrice DI RUSSO précise qu'on est parti sur un budget précautionneux qui sera affiné plus tard en fonction des résultats réels 2017. Le parti pris est d'utiliser cette trésorerie, l'argent public devant être réinjecté dans des projets, tout en laissant suffisamment de marge pour avoir un fonds de roulement d'environ 200 000 euros fin 2020.

## Questions diverses

La prochaine Assemblée générale se déroulera le 25 mai, elle sera délocalisée, le lieu est à définir. Est proposé la ligne de partage des eaux et la ferme du Bourlatier.

David GRIMAUD et Hervé OZIL évoquent l'idée de la tenir au siège d'une intercommunalité. Dominique PALIX pensait au Muséal à Alba la Romaine.

Le prochain CA est fixé au 25 avril à 18 heures

David GRIMAUD demande si le conseil aux particuliers a été recentré sur les intercommunalités comme cela avait été évoqué. Il s'interroge sur le calendrier et la périodicité des permanences notamment sur Bourg St Andéol, avec une seule date sur le 1<sup>er</sup> semestre. Il évoque le sujet des plateformes de rénovation « Rénofuté » qui centralise les sollicitations des particuliers et les réoriente au besoin vers les autres structures. Le CAUE est complètement absent du site Internet de cette plateforme. Il devrait se saisir de cette dynamique qui existe au niveau de son territoire.

Fabrice Di RUSSO répond que le CAUE doit engager une demande, pour que les permanences soient au plus près des services urbanisme et du Droit des sols des intercommunalités. Néanmoins on peut dresser des constats : La présence physique difficile du CAUE sur les 17 intercommunalités au regard du temps et de la masse salariale. Plus de 50% des conseils se font sur deux permanences : Privas et Aubenas.

Pour être dans une logique de proximité, d'autres outils de communication sont en réflexion, et des propositions seront faites aux membres du CA, (type messagerie).

On pourrait ainsi imaginer dans les maisons de service public, la mise en place de créneaux interactifs entre habitants et CAUE, afin de trouver des solutions innovantes sur le territoire.

En ce qui concerne la plateforme Rénofuté il faut se poser la question : où et comment le CAUE apparaît dans le trajectoire des porteurs de projets.

David GRIMAUD ajoute qu'une formation à l'attention des architectes pour la réalisation d'habitat performant en terme énergétique est portée par le CAUE de la Drôme et les plateformes drômoise et ardéchoise et ce serait intéressant que les architectes du CAUE puissent s'y former pour être au fait des nouvelles technicités

Eric DALUZ ajoute qu'il faut un lien étroit entre les conseils aux particuliers et les EPCI et alerte sur le fait de ne pas perdre les particuliers à travers tous ces interlocuteurs.

Conseil d'administration du 7 mars 2018

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

Fabrice Di RUSSO ajoute que notamment sur la communauté de communes du Val de Ligne, le CAUE travaille de concert avec SOLIHA dans son rôle d'animateur d'OPAH, et Polénergie, pour dans un même calendrier donner toutes les informations aux pétitionnaires.

Dominique PALIX communique deux dates :

- 20 mars conférence au CAUE « Paysages et énergies »
- 23 mars conférence à Uzer « sobriété volontaire en architecture » organisée par l'association Aladar, sur les travaux d'André Ravereau, architecte récemment disparu.

La Présidente précise que les documents préparatoires aux Conseils d'administration ultérieurs seront envoyés uniquement par mail et seront mis sur table le jour même.

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique PALIX remercie les participants de leur attention et lève la séance à 14 heures 30.

La Présidente



Dominique PALIX

Conseil d'administration du 7 mars 2018